

## **DEMANDE DE DISPENSE DE COURS – VALIDATION D'ACQUIS ET VALORISATION D'EXPERIENCE**

Ce document s'adresse à tout étudiant ayant réussi un (des) cours dans un cursus antérieur et qui souhaite le(s) valoriser.

- Ce document est à compléter et à remettre auprès de la Commission de valorisation de la Faculté ESPO dans la boîte aux lettres située à côté du bureau de Madame Aurélie Coppe, au 5<sup>e</sup> étage du 43 Botanique.
- Vous DEVEZ obligatoirement joindre à ce document un descriptif du cours suivi auparavant ainsi que une copie de votre feuille de points attestant de votre note et du nombre d'ECTS de ce cours (l'original vous sera également demandé lors de la communication de la décision).
- La date limite d'introduction des demandes est le 30 septembre 2011 à minuit. Après cette date, aucune demande de dispense ne sera analysée par la Commission.
- Toute question doit être adressée **UNIQUEMENT** par email à Madame Aurélie COPPE (coppe@fusl.ac.be).

A titre d'information, trois conditions doivent être réunies pour pouvoir bénéficier d'une dispense :

- 1) la note obtenue pour le cours suivis précédemment doit être de minimum 12/20
- 2) le cours suivi auparavant doit valoir au minimum le même nombre d'ECTS que le cours pour lequel vous demandez une dispense (si la différence s'élève à 1 ECTS, la Commission appréciera la demande en se basant également sur le volume horaire)
- 3) les contenus des deux cours doivent être identiques

Faculté des Sciences économiques, sociales et politiques

NOM : .....PRENOM : .....

GSM : .....N° rôle : .....

E-MAIL : .....

Programme suivi en 2010-2011 (précisez l'institution): .....

Programme suivi aux FUSL en 2011-2012 : .....

Cours au programme FUSL 2011-2012		Cours suivi antérieurement		
Intitulé	ECTS	Intitulé	ECTS	Note obtenue

Remarques éventuelles :